

## Photographie

### Deux spectateurs, dans les gradins, au Pitt du François, Martinique, 2014.

[ANDRÉ, JEAN-MICHEL \(1976-....\)](#) Le François 2014

## Description

Les mises vont de 300 à 6000 euros sur un combat. La loi du 8 juillet 1964, autorise les combats de coqs dans les localités ou une tradition ininterrompue peut être établie. Tel est le cas de la Martinique. Cette tradition se maintient depuis plusieurs siècles, dans la Caraïbe, et va bien au-delà du simple folklorisme. Les combats ont lieu 4 fois par semaine, dans plusieurs communes du département martiniquais.

## Informations

**Extrait:** [COMBATS DE COQS](#)

**Provenances:** Université des Antilles

**Type de contenu - document:** Photographie - Couleur

**Base:** Bibliothèque numérique Manioc

**Format:** image/jpeg

## Mots clés

[COMBATS DE COQS](#)

[LE FRANÇOIS](#)

[21E SIÈCLE](#)

## Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

## Citer ce document

André Jean-Michel, *Deux spectateurs, dans les gradins, au Pitt du François, Martinique, 2014.*, 2014. Extrait de: *Combats de coqs*, Bibliothèque numérique Manioc consulté le 11 février 2026. Lien: <HTTP://WWW.MANIOC.ORG/BUAPH230016>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés